



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

N°...../MSAS/CAB/C-COM/



*Ministère de la Santé*

*Dakar, le*

*et de l'Action Sociale*

*Cabinet du Ministre*

*Cellule Communication*

## COMMUNIQUE N° 6 SUR LA FIEVRE A VIRUS EBOLA

Les résultats des dernières analyses effectuées sur le cas importé de fièvre à virus Ebola sont négatifs. Ces résultats attestent la guérison du patient qui n'est plus contagieux. Il est actuellement en convalescence dans le Service des Maladies infectieuses de l'Hôpital de Fann, avant de rentrer dans son pays d'origine.

Les soixante-sept (67) personnes ayant été en contact avec ce malade continuent d'être suivies selon les procédures établies et aucune d'elles n'a jusqu'à présent développé de signes de la fièvre à virus Ebola.

Par ailleurs, toutes les alertes enregistrées ces derniers jours se sont révélées négatives aux tests réalisés par l'Institut Pasteur de Dakar.

En conséquence, à la date d'aujourd'hui, le Sénégal ne compte aucun cas de maladie à virus Ebola.

Le Gouvernement en appelle à la Communauté Internationale pour la prise en compte de cette nouvelle situation.

La vigilance demeure de rigueur. Le dispositif de surveillance et de riposte continue ainsi d'être renforcé sur l'ensemble du territoire national, en particulier aux frontières terrestres, aériennes et maritimes.

Un corridor humanitaire est en cours d'aménagement à Dakar pour faciliter les opérations d'assistance des organisations humanitaires en direction des pays touchés par l'épidémie.

La sensibilisation et l'information des populations se poursuivent et s'intensifient.

A cet égard, il y a lieu de rappeler que la maladie à virus Ebola se transmet seulement par contact direct avec les fluides comme le sang, la salive, les selles, les vomissures ou la sueur d'un malade ou après manipulation et consommation de la viande d'animaux de brousse.

Les populations sont invitées à un respect strict des mesures de prévention recommandées et à la collaboration avec les services de santé.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale salue l'engagement des personnels de santé qui, avec abnégation, s'investissent dans la lutte contre la fièvre à virus Ebola. Il les assure de l'engagement du Gouvernement à consolider les mesures de protection déjà prises notamment par le renforcement des dotations en équipements individuels adaptés.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale remercie l'ensemble des partenaires techniques et financiers, particulièrement l'OMS, l'UNICEF, l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), Médecins sans Frontières, ainsi que les autres départements ministériels, les organes de presse, les leaders religieux, les organisations de la société civile, les associations professionnelles et les entreprises du secteur privé, pour leurs appuis et leur forte implication dans la lutte contre la maladie à virus Ebola.

Le Sénégal renouvelle sa solidarité agissante avec les pays touchés et appelle la communauté internationale à renforcer la mobilisation des ressources pour mettre fin à l'épidémie dans les délais les meilleures.

Fait à Dakar, le 10 septembre 2014